

Nom du produit : PU FOAM FOR GUN  
 Ref.Nr.: BDS001754\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
 Remplace : BDS001754\_20150527

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**PU FOAM FOR GUN**  
 Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Mastic et Isolation

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

1 / 12

<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Physique:** Aérosol, catégorie 1  
Aérosol extrêmement inflammable.  
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
Le classement est basé sur méthode de calcul.

**Santé:** Toxicité aiguë, catégorie 4  
Nocif par inhalation.  
Irritation cutanée, catégorie 2  
Provoque une irritation cutanée.  
Irritation oculaire, catégorie 2  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Sensibilisation respiratoire, catégorie 1  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Sensibilisation cutanée, catégorie 1  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Cancérogénicité, catégorie 2  
Susceptible de provoquer le cancer .  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles ? Exposition répétée STOT rép., catégorie 2  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .  
Le classement est basé sur méthode de calcul.

**Environnement:** Non-classifié  
Le classement est basé sur méthode de calcul.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Indicateur du produit:** Contains diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

**Pictogramme(s) de danger:**



**Mention d'avertissement:** Danger

**Mention(s) de danger:** H222 : Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H351 : Susceptible de provoquer le cancer .  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

<b>Conseil(s) de prudence:</b>	H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P304/341 : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P342/311 : En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
<b>Informations additionnelles sur les dangers:</b>	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.  Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

### 2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	-	9016-87-9	202-966-0	30-50	Resp. Sens. 1, Carc. 2, STOT RE 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3	H334,H351,H373,H332,H315,H319,H317,H335	
oxyde de diméthyle; éther méthylique	01-2119472128-37	115-10-6	204-065-8	10-20	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	A
tris (2-chloro-1-méthylethyl)-phosphate	01-2119486772-26	1244733-77-4	911-815-4	10-20	Acute Tox. 4	H302	
isobutane	01-2119485395-27	75-28-5	200-	5-	Flam. Gas 1.	H220.H280	

Nom du produit : PU FOAM FOR GUN  
 Ref.Nr.: BDS001754\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
 Remplace : BDS001754\_20150527

			857-2	10	Press. Gas		
propane	01-2119486944-21	74-98-6	200-827-9	1-5	Flam. Gas 1, Press. Gas	H220,H280	B
<b>Explication des notes</b>							
A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail							
B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail							

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Continuer d'arroser à grande eau jusqu'à l'arrivée d'un médecin Faire appel à un médecin immédiatement
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Faire appel à un médecin immédiatement
<b>Inhalation :</b>	Déplacer le sujet à l'air frais Les personnes qui ont inhalé la substance pourront ne pas présenter de symptômes immédiats En cas d'inconscience, coucher la personne en position latérale stable. Pratiquer la respiration artificielle seulement si le sujet ne respire plus Faire appel à un médecin immédiatement
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Les vapeurs peuvent être irritantes pour le système respiratoire et le conduit nasal.
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (Si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions
---------------------------------	---



<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.  
En cas d'expositions répétées, des examens médicaux réguliers sont conseillés

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
Oxydes d'azote et de carbone  
cyanure d'hydrogène

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées  
Substance se transformant en fumées, porter un appareil de respiration autonome

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Evacuer la zone  
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.



<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
 L'équipement devra être mis à la terre  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé  
 Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic et Isolation

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1000 ppm
propane	74-98-6	VME	1000 ppm
isobutane	75-28-5	VME	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	VME	1910 mg/m3
propane	74-98-6	VME	1000 ppm
isobutane	75-28-5	VME	1900 mg/m3
		VLE	7600 mg/m3

### 8.2. Contrôles de l'exposition



<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)
<b>la peau et les mains :</b>	Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374). Utilisez des gants réutilisables d'une durée de protection minimale de 30 minutes. La durée de protection des gants doit être supérieure à la durée totale de l'utilisation du produit. Si la tâche dure plus longtemps que la durée de protection, il faut changer les gants en cours d'utilisation.
Gants recommandés:	Nitrile
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide sous pression.
<b>couleur :</b>	Non connu.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	- 97 °C
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non applicable.
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	18.6 %
<b>limite inférieure :</b>	3.0 %
<b>Pression de vapeur :</b>	Non connu.
<b>Densité relative :</b>	1.01 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
<b>Hydrosolubilité :</b>	Non connu.
<b>Auto-inflammabilité :</b>	> 200 °C
<b>Viscosité :</b>	Non connu.

### 9.2. Autres informations

<b>COV = composés organiques volatils</b>	214.9 g/l
---	-----------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité



<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

**10.1. Réactivité**

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

**10.2. Stabilité chimique**

Stable

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter surchauffage

**10.5. Matières incompatibles**

Agent comburant fort

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

CO,CO2

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>toxicité aiguë:</b>	Nocif par inhalation.
<b>corrosion cutanée/irritation cutanée:</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>lésions oculaires graves/irritation oculaire:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>cancérogénicité:</b>	Susceptible de provoquer le cancer .
<b>toxicité pour la reproduction:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
<b>danger par aspiration</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis



<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

**Informations sur les voies d'exposition probables:**

<b>Inhalation :</b>	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
<b>Ingestion :</b>	Il ne se produira probablement pas d'ingestion
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour la peau
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux

**Données toxicologiques :**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	LC50 inhal.rat	309 mg/l
tris (2-chloro-1-méthylethyl)-phosphate	1244733-77-4	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	7 mg/l
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	LD50 oral rat	> 10000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	0.493 mg/l
		LD50 derm.rabit	> 10000 mg/kg

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Effet cancérigène suspecté-preuves insuffisantes

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Non-classifié

**Données ecotoxicologiques:**

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	IC50 algues	154.9 mg/l
		LC50 poisson	4.1 mg/l
		EC50 daphnie	4.4 mg/l
tris (2-chloro-1-méthylethyl)-phosphate	1244733-77-4	LC50 poisson	51 mg/l
		EC50 daphnie	131 mg/l
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	EC50 daphnie	> 1000 mg/l

NOEC > 1000 mg/l (Daphnia magna/Algae)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données expérimentales disponibles



Nom du produit : PU FOAM FOR GUN  
Ref.Nr.: BDS001754\_2\_20170629 (FR)  
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
Remplace : BDS001754\_20150527

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Emballage contaminé :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification:5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement



<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D)
IMDG - Ems:	F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX:	203
IATA/ICAO - CAO	203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

<b>Données nationales</b>	<b>(FR) France</b>
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°62: Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.



<b>Nom du produit :</b>	PU FOAM FOR GUN	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001754_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001754_20150527

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 : Susceptible de provoquer le cancer .  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

REVISIONS DANS LE  
CHAPITRE :

8.2. Contrôles de l'exposition

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition  
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)  
COV = composés organiques volatils  
PBT = persistant bioaccumulative toxic  
vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.